

Association
de Science Régionale
de Langue Française



53^{ème} colloque
ASRDLF 2016
7-9 juillet 2016, Gatineau, Québec, Canada

53^{ème} colloque de
l'Association de Science Régionale de Langue Française
7 au 9 juillet 2016 à Gatineau, Québec, Canada.
Territoires et frontières : le développement à l'épreuve des
régions frontalières

Appel à communications

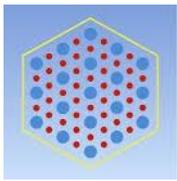
Comment gouverner des régions ou des territoires transfrontaliers ?

Session spéciale coordonnée par :
Fabienne Leloup - Université catholique de Louvain
Bernard Reitel - Université d'Artois

Session spéciale S1

L'intensification des échanges à toutes les échelles, l'interdépendance croissante des prises de décisions, les contraintes – en termes de ressources financières, d'expertise ... - liées à l'action publique tendent à reconsidérer les territoires de l'action collective au-delà des limites administratives et politiques reconnues. Le cas des espaces transfrontaliers est ainsi original dans la mesure où pour « fonctionner », de nouvelles règles, de nouveaux processus décisionnels doivent être inventés et que selon le cas, des dispositifs bricolés ou formalisés seront élaborés. Cette recombinaison renvoie à la notion de « gouvernance » au sens de coordination originale d'acteurs, privés et publics, potentiellement issus d'échelles décisionnelles différentes et mus par des objectifs communs. Dans l'analyse des institutions des espaces transfrontaliers, nous incluons la gouvernance des espaces fonctionnels (tels qu'analysés par Varone et al.), des territoires (Leloup, Moyart et Pecqueur) ou des métropoles (Reitel et al). La session visera deux objectifs : d'une part proposer un croisement des regards sur des cas d'études variés, mais où des formes de régulation qui instaurent des espaces « d'action collective recomposés » sont élaborées et d'autre part établir les bases d'une théorisation des processus de gouvernement de semblables entités transfrontalières. Les communications présentant des cas d'études dans d'autres régions du monde que l'Europe sont les bienvenues.

Le cadre de l'ASRDLF permet de croiser les regards d'économistes, de politistes et de géographes sur la question de la décomposition et de la recombinaison des espaces transfrontaliers et par conséquent sur les innovations concernant la façon de gouverner au vu de ces changements.



La session proposée vise deux objectifs : (1) croiser les regards en proposant une diversité de cas d'études sur ces « nouveaux » espaces d'action collective « à cheval » sur une frontière et (2) fonder les bases d'une théorisation des processus de gouvernance/gouvernement relatifs à la régulation de ces nouveaux espaces (qu'ils soient ou non formalisés). Citons à titre non exhaustif des exemples de semblables espaces recomposés : les régions métropolitaines, les communautés urbaines ou parcs naturels transfrontaliers, les bassins intégrés de fleuve. Un intérêt particulier sera accordé aux formes juridiques de coopération en interrogeant leur caractère pratique (par exemple dans l'UE les groupements européens de coopération territoriale).

Toute autre proposition portant sur une institution ou sur un cadre plus ou moins formalisé incluant en tout ou partie plusieurs espaces administratifs de part et d'autre de frontières internationales sera examinée avec attention.

Des communications à la fois théoriques et appliquées sont les bienvenues, de même que des études de cas portant l'Europe, l'Amérique ou d'autres régions du monde.

Proposition de communication :

Date limite pour l'envoi des propositions de communication : 22 février 2016

Avis du comité scientifique : mi-avril 2016

Envoi du texte complet : 17 juin 2016

Modalités d'envoi :

Les envois des propositions de communication s'effectueront directement en ligne par les participants (sur le site du colloque à <http://www.asrdlf2016.com>). Lors de la soumission de proposition de communication, les participants devront **spécifier que leur texte s'inscrit dans le cadre de cette session.**

Les propositions de communication doivent comprendre les éléments suivants :

1. Les coordonnées précises du ou des auteurs;
2. Le titre de la communication;
3. La référence à une ou deux thématiques ou sessions visée(s);
4. L'objectif de la communication, l'originalité du sujet, la méthode, les résultats obtenus clairement exposés et justifiés (un résumé d'environ 800 mots);
5. Cinq mots-clefs;
6. Une bibliographie précise et spécifique (15 références pertinentes au maximum).

Contact :

Fabienne Leloup

Courriel: fabienne.leloup@uclouvain-mons.be